

Saint Ouen, le 12 novembre 2024



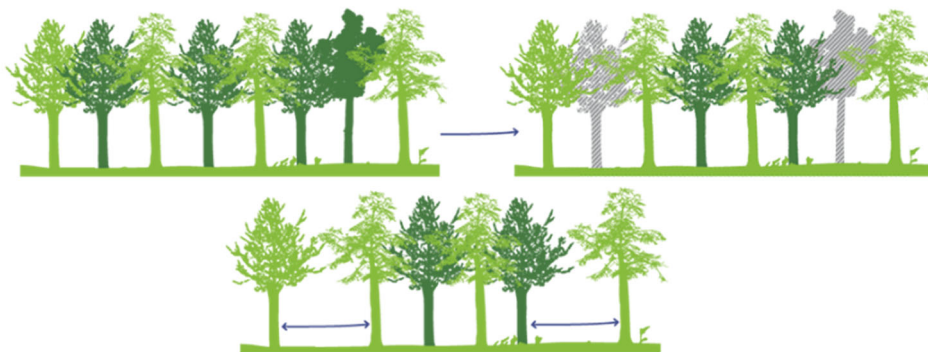
BOIS RÉGIONAL DES CARRÉS

OUVERTURE DE CLOISONNEMENTS

Des coupes d'ouverture de cloisonnements ont démarré la semaine du 8 novembre dans le Bois des Carrés (Espace naturel régional de l'Hurepoix). Ces travaux sont pilotés par l'Office national des forêts, en partenariat avec Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de la forêt.

Des « cloisonnements » pour protéger le sol

La création de cloisonnements est réalisée pour préparer les interventions nécessaires à l'entretien et au renouvellement de la forêt. Des axes de circulation, parallèles entre eux, vont être aménagés afin de minimiser l'impact du passage des engins forestiers (tracteurs, débardeurs, porteurs...). Ces derniers sont tenus d'y circuler et ne doivent pas s'en écarter afin d'éviter le tassement du sol. Lors de la création ou « ouverture » de ces cloisonnements, des arbres sont donc retirés à intervalles réguliers. Ces ouvertures seront comblées en quelques années par les arbres situés à proximité dont la croissance sera ainsi stimulée.



Les cloisonnements : une coupe pour créer l'ouverture de pistes parallèles dans une parcelle.

Calendrier des travaux

Ces travaux sont susceptibles de se dérouler de façon échelonnée en 2024 et 2025, avec, dans tous les cas, une suspension entre le 1^{er} mars et le 30 juillet 2025, pour ne pas gêner la nidification. Des panneaux sur place informeront le public.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS